



**Mairie de Cuisery**  
**Place d'Armes**  
**71290 CUISERY**  
Tel : 03 85 40 11 76  
Fax : 03 85 40 18 44  
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 24 Octobre 2017

## **COMPTE-RENDU**

### **Réunion du conseil municipal du 20 Octobre 2017**

**Présents** : Mmes PRABEL Marie-Line – PIRAT Isabelle - DAUVERGNE Pascale – JAILLET Florine – POUX Patricia – SERGENT Nathalie – VACHERON Isabelle

MM. LEHRE Jean-Marc – LOUCHE Michel - DELONG Franck – MORIE Stéphane – ROUGET Vincent -GALLION Frédéric – ANDRE Daniel - BOILLET Stéphane - VION Pierre

**Absents excusés** : Olivier BOURCET ( a donné pouvoir à Michel LOUCHE ) – Béatrice LACROIX-MFOUARA ( a donné pouvoir à Marie-Line PRABEL ) – Pascale MARQUIS-FEVRE ( a donné pouvoir à Isabelle PIRAT ).

## **FINANCES**

### **Indemnité de conseil de M.le Trésorier – Rapporteurs : M.LEHRE**

Comme tous les ans, M.le Trésorier adresse l'état de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor. Toutefois, M.ROIT-LEVEQUE cessant ses fonctions le 20 Novembre 2017 suite à départ à la retraite, l'indemnité est proratisée avec son successeur M.PERRET.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de l'indemnité de conseil.

### **Terrain multi-sports. Rapporteur : Mme PRABEL**

Un appel à candidatures a été réalisé pour le terrain multi-sports qui sera installé au complexe sportif. La commission d'ouverture des plis a validé deux dossiers de candidatures et les candidats ont été reçus le 11 Octobre 2017 en présence de collégiens cuiserotains. Au vu des critères définis, des propositions reçues, le Conseil Municipal décide de retenir la société TRANSALP pour un montant de 34 836.40 € HT. Pour le terrassement, le Conseil Municipal décide de négocier directement.

### **Appel à projet – Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce ( FISAC ) – Rapporteurs : M.LEHRE – Mme PRABEL**

Le FISAC est un fond qui permet de soutenir les initiatives publiques et privées pour moderniser, diversifier, rendre accessibles et valoriser les commerces en centre-bourg. La commune avait postulé en 2015 mais sans obtenir de réponse. Nous avons la possibilité de déposer un nouveau dossier en 2017 dans le cadre des « opérations individuelles en milieu rural » pour les communes de moins de 3000 habitants. Monsieur le Maire présente le tableau synthétique des actions qui peuvent être envisagées par la commune et par les opérateurs privés. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déposer un dossier pour l'appel à projet 2017.

## URBANISME

### **Vente de parcelles La Fontenelle – Rapporteur : M.LEHRE**

Lors du dernier conseil municipal il a été évoqué la vente en cours des locaux des établissements WUST et le possibilité de procéder à une régularisation de cessions de parcelles appartenant au domaine privé de la commune. Après avoir échangé avec les différents interlocuteurs sur ce dossier, les conditions seraient acceptées par toutes les parties, si la régularisation des terrains communaux pouvait être faite. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur la vente des parcelles au prix de 25€ le m2.

### **Vente de parcelle communale ZI du Bois Bernoux – Rapporteur : M.LEHRE**

M.Stéphane ANDRE qui a une activité de réparation et fourniture d'équipements mécaniques Rue Petite Vigne des Louis souhaite s'implanter dans la zone du Bois Bernoux afin de construire un atelier de travail neuf de 200 m2 dans un premier temps.

Ce projet permettrait de conserver sur la commune une activité qui fonctionne bien. M.ANDRE est intéressé par la parcelle n°AV93 pour une superficie de 1493 m2. Un premier échange avec l'intéressé a posé une base de discussion à 5 € HT le m2. Accord à l'unanimité.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### **Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – Rapporteur : M.LOUCHE**

M.LOUCHE fait la présentation du rapport 2016 et en donne les principaux éléments. Un exemplaire a été adressé à chaque conseiller. Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

### **Tarification des contrôles d'assainissement – Rapporteur : M.LEHRE**

Avant de prendre une décision sur cette question, le Conseil Municipal estime qu'il convient de vérifier quel est le coût facturé aux acheteurs par les notaires sur ce contrôle obligatoire en cas de vente et assuré par les services municipaux.

## PERSONNEL

### **Modification du tableau des effectifs - Présentation : M.LEHRE - Mme PRABEL**

Suite à l'avis rendu par le Comité Technique Paritaire en date du 2 Octobre 2017, le Conseil Municipal confirme à l'unanimité sa décision de supprimer le poste d'agent de maîtrise, responsable des services techniques, au 1<sup>er</sup> Novembre 2017.

### **Questions et informations diverses**

**Sortie scolaire à La Bourboule :** le Conseil Municipal émet un avis favorable par 17 voix pour et 2 abstentions, pour financer le coût du transport dans la limite du budget maximum alloué en 2016 soit 680 €.

**Assurances risque statutaire et prévoyance :** le Centre de Gestion de Saône-et-Loire ayant réalisé une consultation groupée favorable à un changement, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rejoindre de participer aux contrats groupes proposés pour les risques statutaires et la prévoyance.

Remerciements de l'Université de Thoune pour l'accueil de la municipalité et le concert à l'Eglise.

LE MAIRE  
Jean-Marc LEHRE

